



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Sur l'organisation d'un référendum pour trancher la question de l'éolien

Question écrite n° 18831

Texte de la question

M. Bruno Bilde interroge M. le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, sur le refus du Gouvernement de consulter les Français avant l'implantation de 14 500 éoliennes d'ici 2028. Lors du débat sur la transition écologique qui se tenait à l'Assemblée nationale le 2 avril 2019, M. le député a demandé à M. le ministre d'État si l'abandon de l'éolien faisait partie des pistes de sortie du Grand débat national. S'appuyant sur les chiffres et la synthèse de la récente consultation organisée par le Conseil économique, social et environnemental, M. le député a rappelé que les éoliennes étaient rejetées massivement et catégoriquement par une large majorité de Français. En effet, avec 9 483 votes, l'abandon de l'éolien est largement plébiscité et arrive en tête des demandes. Dans sa réponse, M. le ministre d'État a nié la pertinence de ces avis, raillant « la démocratie du clic » et justifiant la forte participation en ligne par la mobilisation du « lobby anti-éolien ». M. le député renvoie M. le ministre aux origines de son propre parti « En Marche » qui a vu le jour grâce et avec des clics d'adhérents gratuits et virtuels. La modernité et la participation en ligne seraient-elles réservées au parti présidentiel et à la plate-forme du grand débat national ? Encore une fois, l'argument élimé ressurgit : quand le peuple ne va pas dans le sens des élites, c'est qu'il est manipulé et donc qu'il vote mal. Concernant les prétendus « lobby anti-éoliens », ils n'ont pas la force de frappe et les moyens financiers quasi illimités des richissimes promoteurs et autres charlatans du vent qui peuvent commander des sondages biaisés. Par exemple, les inconditionnels de cette énergie non renouvelable et dévoreuse d'argent public avancent une enquête réalisée par Harris Interactive en septembre 2018 qui communique le chiffre de 73 % de Français ayant une bonne image de l'éolien dont 80 % auprès des riverains d'un parc éolien. Si le Gouvernement cherche un baromètre réel et fiable de l'état de l'opinion publique, qu'il se réfère aux chiffres de la Cour des comptes de mars 2018 et les 70 % de taux de recours pour les projets éoliens en France. Malgré la propagande des écologistes de salon et des magnats de l'énergie, il n'y a aucune acceptation sociale de l'éolien en France. C'est pourquoi les promoteurs militent activement pour une législation plus laxiste avec la suppression des enquêtes publiques, la dissimulation des informations préalables, la suppression d'un niveau de recours. Si l'éolien faisait l'unanimité, il est évident que rien de tout cela ne serait nécessaire. Le *lobbying* acharné des promoteurs éoliens vient discréditer l'ensemble des sondages fantaisistes. Concernant la consultation préalable et systématique des habitants, le Gouvernement s'obstine à rejeter cette aspiration démocratique et participative pourtant au cœur de la crise inédite qui traverse le pays depuis l'automne 2018. Comme le Rassemblement national le propose régulièrement, les citoyens se prononcent en faveur de la mise en place de référendums locaux obligatoires pour l'implantation d'éoliennes. Les riverains doivent avoir le droit de valider ou d'invalider la construction d'un parc éolien près de chez eux qui aura des conséquences irréversibles sur le paysage environnant, fera chuter la valeur de leurs maisons et pourra entraîner de sérieuses nuisances sanitaires. Comme le Premier ministre l'a déclaré lors de la restitution du Grand débat national, « le besoin de changement est si radical que tout conservatisme serait impardonnable ». Il serait impardonnable de mettre en œuvre la Programmation pluriannuelle de l'énergie qui prévoit l'explosion du parc éolien français de 8 000 mâts à 14 500 d'ici 2028 sans associer et consulter les Français. Alors que cette problématique ne fait visiblement pas *consensus*, il lui demande pourquoi il n'organise pas un grand référendum national sur la poursuite de l'implantation d'éoliennes en France afin de trancher démocratiquement cette question.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bilde](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (12^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18831

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : [Transition écologique et solidaire](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 avril 2019](#), page 3439

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)